

Vincenzi qui a fait une étude bactériologique de l'eau bénite, dit qu'elle fourmille d'organismes dangereux.

Le sud de l'Afrique offre, paraît-il, de grandes chances de fortune aux jeunes médecins assez courageux pour aller s'y fixer.

L'hôpital flottant de Boston a été un réel bienfait pour les mères et les enfants malades, durant les grandes chaleurs de l'été.

Un symptôme assez habituel de la hernie étranglée chez l'enfant dit le *International Journal of Surgery*, est la rétention d'urine.

Le *Georgia Journal of Medicine and Surgery*, conseille d'appliquer quelques gouttes d'éther sur l'emplâtre adhésif pour faciliter son décollement.

Chose curieuse, le biberon est inconnu au Japon. En revanche, il n'est pas rare de voir une mère nourrir son enfant jusqu'à l'âge de cinq ou six ans.

Notre directeur M. le Dr Paul Émile Prévost vient d'être nommé au Bureau d'Hygiène Provincial en remplacement de M. le Dr Roy. Nous sommes d'autant plus heureux de cette nomination qu'elle s'est faite en dehors de toute influence politique, nous allions dire : en dépit des influences politiques puissantes soulevées contre elle.

M. le docteur Bacon de Québec, homéopathe, vient d'épouser Mademoiselle Baillarger, également de Québec. Monsieur le docteur Bacon n'a pas trente ans. Mademoiselle Baillarger dépasse la soixantaine de quatre ou cinq ans. C'est une mauvaise note en faveur de l'homéopathie que ce mariage où l'on semble traiter les choses au rebours de la devise « *Similia Similibus* ».

A une assemblée générale des E. E. M. tenue le 10 Oct., des résolutions de condoléance ont été adoptées à l'occasion de la mort du Dr Amédée Lamarche. Il était le fils du Dr J. B. A. Lamarche, professeur à l'Université Laval, et occupant avec distinction la charge de chef des internes à l'hôpital Notre-Dame. Sa position le mettait en rapport avec les Etudiants qui toujours ont su apprécier ses hautes qualités.

Il a été proposé par M. J. Geo. Dupont, président, secondé par M. J. N. Plouffe, vice-président, et M. J. A. Beaudouin, Secrétaire, que les Etudiants ont appris avec peine la mort du Dr A. Lamarche, et que copie de ces résolutions soient transmises à la famille et aux journaux.